

APPEL A candidature



Appel à RESIDENCE pour création artistique CENTRE D'ARTS FERNAND LEGER-PORT DE BOUC DISPOSITIF « NOUVEAUX COLLECTIONNEURS DE PORT DE BOUC » ANNEE 2021

Clôture de l'appel : 8 janvier 2021

Le présent appel à projet s'inscrit dans le cadre du dispositif participatif « Les nouveaux collectionneurs » et entre en adéquation avec les missions du Centre d'arts Fernand Léger, qui depuis son ouverture en 2012, accueille chaque année des résidences d'artistes pour susciter l'encouragement à la création contemporaine en lien avec le territoire et pouvant donner lieu, dans certains cas, en accord avec les conditions définies avec les artistes, à des acquisitions d'œuvres

(<https://www.artsenresidence.fr/membres/centre-d-arts-fernand-leger/>
<http://www.cnap.fr/centre-d-arts-plastiques-fernand-leger-0>)

A l'instar des précédentes saisons où le comité de bénévoles des « Nouveaux collectionneurs de Port de Bouc » a choisi de travailler avec les artistes **Karine Rougier, Pascal Navarro, Marie-Noëlle Deverre** puis **Jérémy Magniez** l'objectif de la saison 2020-2021 va être de faire sélectionner au groupe de bénévoles, un artiste qui sera accueilli en résidence **entre avril et juillet 2021 au Centre d'Arts Fernand Léger.**

La résidence 2021 prendra à la fois la forme d'une résidence de recherche et d'une résidence de création. Au cœur de son travail de recherche, l'artiste produira une œuvre spécifique qui sera présentée dans le cadre d'une exposition au Centre d'arts Fernand Léger dès septembre 2021 puis qui sera destinée à intégrer les collections de la ville.

Au-delà du soutien à la création (accueil en résidence, visibilité), il s'agit de proposer à l'artiste des modules d'accompagnement personnalisés, basés sur ses besoins afin de favoriser les meilleures conditions d'émergence de son projet tout en répondant aux enjeux artistiques et culturels locaux.

I/ PROPOSITION ARTISTIQUE : UNE RESIDENCE autour d'un contexte patrimonial à valoriser

Un médium : le dessin

Pour la 5^{ème} année consécutive, la résidence s'oriente vers un artiste qui privilégie **le dessin**, à la fois par souci de cohérence avec le fonds artistique de la Ville, de maniabilité du support, mais aussi dans le but de renouveler le partenariat avec la Saison Internationale du dessin de Marseille-PAREIDOLIE, en intégrant l'exposition-restitution de la résidence dans la programmation 2021.

L'artiste sélectionné produira donc :

- **Une œuvre spécifique** qui sera présentée dans l'exposition expérimentale conçue par le comité des « Nouveaux collectionneurs » pour les Journées du Patrimoine 2021 à partir des collections artistiques de la ville, et qui intégrera les collections de la commune. Cette œuvre devra avoir une cohérence avec l'essence du fonds port de boucain et le thème de l'exposition préparée.

Un thème pour 2021 : la résilience

Suite aux multiples effets de la crise sanitaire que le monde traverse actuellement, le centre d'arts Fernand Léger et les Nouveaux collectionneurs ont choisi d'orienter leur thème d'étude 2021 autour de la notion élargie de **résilience**. Ce terme à la définition transversale permet d'envisager des projets artistiques très divers, qui font état de bilans et de perspectives sur le monde d'après, pouvant être mis en résonance avec le contenu de la collection artistique de Port de Bouc. Toutes les approches sont permises : psychologiques, environnementales, sociétales, environnementales...etc.

Profil du candidat :

Peut faire acte de candidature tout artiste plasticien engagé dans une démarche professionnelle de création avérée et travaillant de façon privilégiée **le dessin** sous toutes ses formes.

L'artiste devra être en mesure d'émettre des factures avec son numéro de SIRET et son numéro d'inscription MDA ou AGESEA.

L'artiste s'engage à se montrer disponible durant le temps de sa résidence (calendrier de présence sur les lieux de la résidence à travailler avec les organisateurs), et pour le week-end d'ouverture de l'exposition (vernissage + rendez-vous de rencontre avec le public à positionner dans le programme du week-end des journées du patrimoine) L'artiste doit être en mesure de se déplacer en autonomie.

II/ MODALITE DE LA RESIDENCE

Une convention de résidence sera établie entre l'artiste sélectionné et la Ville de Port de Bouc, avant le début de la résidence, spécifiant les engagements de l'artiste et des organisateurs de la résidence.

Durée : de Avril à Juillet 2020 (calendrier à construire avec l'artiste selon ses disponibilités)

Mise à disposition et conditions matérielles :

Mise à disposition d'un hébergement-atelier au Centre d'arts Fernand Léger (couchage personnel, salle d'eau, cuisine + espace de travail commun de 140m²).

L'artiste est tenu d'apporter ses outils et matériaux nécessaires à la création.

Allocation de résidence :

L'artiste recevra une allocation de 2500€ pour l'ensemble de son travail comprenant l'œuvre qui intègrera les collections, à l'issue de l'exposition. L'allocation couvre les honoraires, les droits d'exposition, la cessation de l'œuvre, le matériel de création. 500€ supplémentaires sont prévus pour les frais de vie courante (per diem, déplacements...etc) sur facture. Des frais complémentaires liés à la production artistique pourront être assurés en supplément par l'organisme d'accueil (à définir selon le projet).

III/ CONTEXTE : Les « Nouveaux collectionneurs de Port de Bouc », une action patrimoniale à vocation participative

L'initiative des « Nouveaux collectionneurs de Port de Bouc » a été lancée en 2015 autour des objectifs suivants :

- faire vivre une collection existante qui n'avait pas de réelle visibilité publique, en mettant en lumière son identité
- commencer à donner des clefs pour envisager son expansion.
- enfin, dans une filiation aux valeurs d'éducation populaire chère à Port de Bouc, susciter une réelle appropriation de ces collections par les habitants ou usagers du Centre d'arts Fernand Léger.

Le comité de bénévoles petit à petit constitué, à la suite de médiations adaptées, a découvert de riches collections d'art contemporain qu'il a confronté à la collection locale. Cette initiative immersive répond aux enjeux de politique culturelle de notre territoire. La construction des actions patrimoniales étant, de tradition, ouvertes et accessibles au plus grand nombre à travers la constitution de comités citoyens. Parmi les nombreux enjeux du dispositif, il s'agit aussi de permettre à des habitants de s'approprier un patrimoine local jusqu'alors ignoré et de leur donner l'opportunité de le partager, de le considérer comme un bien commun. La notion d'expérience, incluant une forme de conception collective, s'est organisée autour d'ateliers de discussions et d'études environ une fois par mois d'octobre à juin. Inventaires des collections, visites institutionnelles ou d'ateliers d'artistes, analyses thématiques, conceptions scénographiques, rédaction de supports de médiation...etc sont autant d'activités proposées dans ce double contexte de sensibilisation au patrimoine et à l'art contemporain.

Si le montage d'une exposition expérimentale thématique demeure l'un des objectifs importants de ce dispositif (permettant des emprunts au Fonds Départemental d'art contemporain, au FRAC PACA...etc), la dimension de la résidence d'artiste est depuis 2016 un élément essentiel. Bien plus qu'un simple enrichissement de la collection, c'est une aventure humaine de partage par une implication forte de l'artiste envers le territoire et ses habitants.

IV/ DEROULE DE LA RESIDENCE

Calendrier

1er décembre	Lancement de l'appel à candidature
8 janvier 2021	Date limite pour l'envoi des dossiers
11 janvier - 31 janvier	Réception individuelle (physique ou numérique) des artistes intéressés par les responsables du Centre d'arts et du Service Patrimoine
14 février	Date limite de réception de la note d'intention des artistes
Mars	Sélection de l'artiste par le comité des Nouveaux collectionneurs
Avril-Juin	Résidence (rencontres, actions artistiques, production...etc)
Juillet	Finalisation des travaux et préparation de l'exposition
Août	Elaboration des supports de publication/communication de l'exposition
Début septembre	Montage de l'exposition
3 ^{ème} week-end de septembre	Inauguration de l'exposition pour les Journées du Patrimoine 2021 + Saison du dessin contemporain-PAREIDOLIE
Septembre-novembre 2021	Exposition

Description précise des étapes :

- Les artistes intéressés par le projet devront se manifester auprès du Centre d'arts ou du Service Patrimoine **avant le 8 janvier 2021**
- Un rendez-vous (présentiel ou téléphonique) avec les équipes du Centre d'arts et du Service Patrimoine devra être organisé entre le **10 et le 31 janvier 2020** afin de prendre mieux connaissance du projet mais surtout de l'histoire de la ville et de sa collection artistique, dans le but d'imaginer un projet cohérent avec l'essence des fonds de la commune et le thème de l'exposition 2021
- **Pour le 14 février 2020**, les artistes intéressés devront fournir une note d'intention sur le projet de résidence qu'ils souhaiteront proposer (une page écrite détaillée)
- En mars, le comité analysera les notes d'intention et établira un argumentaire solide pour la sélection d'un seul artiste
- La résidence pourra donc démarrer au mois d'avril 2021, après signature de la convention de résidence, avec de premières immersions dans la ville (par le biais des Nouveaux collectionneurs, mais pas seulement), travail dans les collections, propositions artistiques sous forme de workshops, puis production.
- La finalisation de la résidence est prévue aux alentours de juillet pour la conception des supports de communication/publication et la préparation de la scénographie, l'installation de l'exposition est programmée début septembre pour une inauguration commune des deux expositions le 3^{ème} week-end de septembre à l'occasion des Journées du Patrimoine 2021

Sélection :

La sélection de l'artiste sera effectuée par le comité des « Nouveaux collectionneurs de Port de Bouc » constitué d'une dizaine de bénévoles sensibilisés à l'art contemporain depuis maintenant cinq ans. Ils seront assistés de Laure Lamarre Flores, Directrice du Centre d'arts Fernand Léger et de Céline Félices, Responsable du Service Patrimoine de Port de Bouc, et le cas échéant de professionnels de l'art.

La sélection fera l'objet d'un argumentaire préparé et spécifique prenant en considérant l'intérêt de la démarche personnelle de l'artiste, l'intérêt de sa note d'intention pour le projet de résidence précis, l'implication de l'artiste.

V/ CANDIDATURE

Les candidats sont invités à fournir avant **le 8 janvier 2021, 12h**, dernier délai :

- Un CV complet et concis
- Un dossier artistique (portfolio) présentant un ensemble d'œuvres représentatif de la démarche artistique, en lien si possible avec le médium dessiné. Les visuels devront être de qualité.
- Une note présentant la motivation pour le projet (une demi-page suffira)

Aux coordonnées suivantes :

Centre d'arts Fernand Léger

Château St Gobain, 1 avenue du Général de Gaulle, 13110 Port de Bouc

www.centrefernandleger.com

<https://www.facebook.com/centredartsplastiquesfernandleger>

04 42 43 31 20 ou 04 42 40 65 91 (pour le Service Patrimoine)

centre.arts@portdebouc.fr ou service.patrimoine@portdebouc.fr

N'hésitez pas à utiliser pour les fichiers lourds les plateformes de téléchargement adaptées disponibles sur internet directement.